

mars 2015

Comme à Saint-Etienne, Bourges, Amnéville(*) ou ailleurs, le personnel territorial de Hayange ne doit pas être sacrifié sur l'autel des coupes budgétaires

Suppressions de postes= moins de service public!

Il y a un an lors de la campagne électorale, le Maire promettait des embauches hayangeoises et des augmentations de prime pour le personnel. Dix mois après, qu'en est-il ? Nous constatons le recrutement de personnes ne résidant pas dans la localité. Lors de la cérémonie des vœux, Madame la DGS nous informe que les départs en retraite seront majoritairement remplacés « *par la force vive des agents restants* ». Cela signifie que les prochains départs en retraite ne seront pas remplacés. Si les privés d'emplois hayangeois entrevoyaient un mince espoir, celui-ci est réduit à peau de chagrin. Aussi, lors de la présentation de notre cahier de revendication du 13 février dernier, le Maire réaffirme son projet de réduire la sous-traitance pour confier certains travaux à nos services. La CGT n'est pas opposée à condition d'avoir les moyens humains et matériels. Mais au regard des prochaines suppressions de postes et avec une pyramide des âges inversée, nous disons :

ça va coincer !

La CGT revendique le maintien des effectifs dans tous les services!

Quant au régime indemnitaire (ce qui constitue les primes aux agents), une grande majorité du personnel n'a toujours pas vu son IAT ou IFTS augmentée. Le Maire a clairement annoncé que la progression des primes est conditionnée sur le critère du mérite. Il affirme également sa volonté de réduire le régime indemnitaire des hauts salaires pour redistribuer aux bas salaires. En clair, par cette politique salariale, plusieurs emplois qualifiés ont été rattrapés par le Smic. ***Pour la CGT, nous revendiquons une augmentation générale du régime indemnitaire.*** . Aussi et suite à notre courrier adressé au maire le 3 février dernier, nous restons vigilants concernant les retenues relatives aux absences.

Avec cette gestion du personnel, nous constatons que les élus appliquent les coupes budgétaires décidées par le gouvernement. En réduisant le nombre d'agents, la municipalité fait du personnel une variable d'ajustement. Pour tenter de pallier la baisse des effectifs, elle mise sur la précarité du travail et la multi-polyvalence. Or, cette politique va réduire le service public local et augmenter la souffrance au travail.

Avancements de grade et promotions

À notre initiative, un courrier intersyndical (avec la CFDT) a été adressé au Maire le 12 décembre dernier demandant un rendez-vous pour débattre de la question des avancements de grade et des promotions internes. A ce jour aucune réponse ne nous a été notifiée. A travers la Commission Administrative Paritaire du CDG, nous avons pris connaissance de 14 avancements de grade et une promotion interne. Cependant, nous réaffirmons notre position quant aux nominations. La CGT a toujours demandé les tableaux d'avancement afin de négocier le plus grand nombre de bénéficiaires. Nous estimons qu'il n'est pas du ressort d'un syndicat à proposer une liste de noms à l'employeur (à bon entendeur...).

La CGT revendique des avancements de grade et des promotions à tous les agents pouvant y prétendre.

Congés du personnel d'entretien des écoles primaires et heures supplémentaires des services techniques

Pour le personnel d'entretien des écoles, une note de service du 1^{er} décembre 2014 précisait la prise des congés durant les vacances scolaires. Après discussion avec l'Autorité et la Direction, le Maire s'engage à refaire une note indiquant la possibilité aux agents de pouvoir conserver une partie de leurs congés.

Sous réserve de lire la nouvelle note de service, nous demeurons satisfaits de cette décision. Néanmoins, nous n'oublions pas le personnel de la crèche qui se voit quant à lui imposé la totalité des congés.

Lors du cahier de revendications, nous avons demandé au maire un état des lieux des heures supplémentaires de ces derniers mois.

La CGT revendique une répartition équitable des heures supplémentaires. Pour éviter toute suspicion, nous demandons un bilan trimestriel des IHTS.

Astreintes hivernales

Les circuits de passage ne sont plus appliqués. L'ordre des équipes n'est plus respecté. Les interventions sont étroitement liées aux appels téléphoniques et aux commentaires sur les réseaux sociaux. Dans ces conditions, comment être efficace pour la viabilité des routes ? Sans vouloir remettre en cause le choix politique des élus à vouloir améliorer le service rendu, il nous paraît nécessaire de redéfinir les circuits de passage afin de ne pas confondre service public et clientélisme.

Election Professionnelle du Comité Technique du 4 décembre dernier.

Nous remercions les 93 électeurs qui ont porté leur voix sur notre organisation. Cette mobilisation a permis de placer la CGT majoritaire au sein du comité technique et au CHSCT de la ville de Hayange. Dans un contexte difficile, mais fort de ce résultat, nous resterons fidèles à notre ligne revendicative. Nous continuerons à chercher l'unité du personnel sur des revendications répondant aux intérêts des agents et du service public. Pour les 4 années à venir, les représentants CGT au Comité Technique sont :

Titulaires Hugues Miller, Martine Duthe et Jérémy ZORZER

Suppléants Aïcha Bouguern, Damien Zehren et Cynthia Marichy

Les représentants CHSCT sont :

Titulaires Aïcha Bouguern, Michel Fauconnier et Damien Zehren

Suppléants Gérard Pellenz, Corinne Di Filippo et Hugues Miller.

(*) Les camarades de Saint-Etienne ont fait grève le 5 février pour s'opposer à la suppression de 900 postes. A Bourges, le personnel a été en grève pendant 5 jours contre la suppression de plusieurs agents contractuels.

A Amnéville, d'importantes menaces liées aux problèmes budgétaires pèsent sur le personnel communal.